

# Conditions générales d'utilisation de la espace de tests d'interopérabilité

## Accès à l'espace de tests CI-SIS en libre-service

*Statut : Final | Classification : Non sensible publique | Version : V1.0*



### SOMMAIRE

|   |          |
|---|----------|
| <b>1 Définition .....</b>   | <b>3</b> |
| <b>1.1 Définitions .....</b>  | <b>3</b> |
| <b>1.2 Objet .....</b>  | <b>4</b> |
| <b>1.3 Conditions d'accès.....</b>  | <b>4</b> |
| <b>1.4 Modalités d'utilisation .....</b>  | <b>4</b> |
| <b>1.4.1 Utilisation de l'espace de tests d'interopérabilité par un utilisateur .....</b> | <b>4</b> |
| <b>1.4.2 Restrictions d'utilisation de l'espace de tests par un utilisateur .....</b>     | <b>5</b> |
| <b>1.5 Disponibilité de l'espace de tests .....</b>                                       | <b>5</b> |
| <b>1.6 Responsabilité .....</b>   | <b>6</b> |
| <b>1.7 Propriété intellectuelle.....</b>  | <b>7</b> |
| <b>1.8 Force majeure et cause extérieure .....</b>  | <b>7</b> |
| <b>1.9 Non renonciation .....</b>   | <b>7</b> |
| <b>1.10 VALEUR PROBANTE .....</b>   | <b>7</b> |
| <b>1.11 Loi applicable .....</b>  | <b>8</b> |

## 1 DEFINITION

---

### 1.1 Définitions

**Administrateur** : l'ANS assume le rôle d'administrateur de l'espace de tests. À ce titre, il est notamment chargé de la gestion des comptes et de l'offre de tests de l'espace de tests d'interopérabilité du CI-SIS.

**Contenu** : informations, données, textes, logiciels, musiques, sons, photographies, fichiers, images, vidéos, messages ou tout autre élément mis en ligne.

#### **Espace de tests d'interopérabilité du CI-SIS :**

L'espace de tests d'interopérabilité du CI-SIS (désignée ci-après « l'espace de tests ») est un outil informatique régi par les présentes conditions générales d'utilisation. Cette plateforme, développée par l'ANS, est mise à disposition des utilisateurs pour tester de manière autonome la conformité de leur système d'information aux volets du Cadre d'Interopérabilité des SIS (CI-SIS) diffusées par l'ANS.

Elle met à disposition des outils de tests de conformité aux volets du Cadre d'interopérabilité des SIS, des cas de tests et des jeux de tests ainsi que des supports de formation.

L'espace de tests offre les fonctionnalités suivantes :

- Accès aux services de validation des standards d'interopérabilité nationaux et internationaux ;
- Validation des documents de santé conformément à ces standards ;
- Accéder aux logs de validations ;

**Utilisateur** : utilisateur final qui exploite les outils et jeux de tests mis à disposition dans l'Espace de tests d'interopérabilité des SIS.

### 1.2 Objet

Les présentes conditions générales d'utilisation ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles les Utilisateurs, peuvent accéder à l'espace de tests et l'utiliser pour vérifier la conformité du système d'information aux spécifications fonctionnelles et techniques du CI-SIS diffusées par l'ANS. Cette plateforme met à disposition différents outils de tests et jeux de tests, auxquels l'Utilisateur peut accéder.

### 1.3 Conditions d'accès

L'accès à l'espace de tests vaut acceptation des présentes conditions générales d'utilisation par l'utilisateur.

Ces Conditions générales d'utilisation sont susceptibles d'être modifiées à tout moment par l'ANS, notamment pour prendre en compte des évolutions techniques et fonctionnelles relatives à l'espace de tests ou pour être mises en conformité avec la réglementation en vigueur.

En cas de mise à jour des Conditions Générales d'Utilisation, l'Utilisateur sera informé des modifications apportées et invité à consulter les conditions générales d'utilisation modifiées afin de continuer à bénéficier des outils mis à sa disposition par l'ANS.

La version en vigueur des conditions générales d'utilisation est celle figurant sur le site de l'espace de tests au moment de son utilisation.

L'utilisateur s'engage à prendre connaissance de toute nouvelle version des Conditions Générales d'Utilisation et à en respecter le contenu.

L'accès à l'espace de tests par les Utilisateurs est libre.

### 1.4 Modalités d'utilisation

#### 1.4.1 Utilisation de l'espace de tests d'interopérabilité par un utilisateur

L'Utilisateur accède à l'espace de tests d'interopérabilité des SIS sur le site [esante.gouv.fr](http://esante.gouv.fr). Il sélectionne l'outil de vérification de conformité correspondant aux documents de santé dont il souhaite vérifier la conformité à un référentiel d'interopérabilité du CI-SIS. Il dépose le ou les fichiers à tester dans l'espace de tests d'interopérabilité, lance les outils de vérification de conformité et consulte les résultats des tests de vérification de conformité.

Il est responsable, vis-à-vis de l'ANS, du respect des modalités d'utilisation des outils de tests, des cas de test et des jeux de tests mis à sa disposition par l'ANS.

### 1.4.2 Restrictions d'utilisation de l'espace de tests par un utilisateur

L'utilisateur est responsable des fichiers qu'il dépose dans l'espace de test d'interopérabilité du CI-SIS. A ce titre, il s'engage notamment à vérifier avant le lancement du test que ces fichiers ne sont pas susceptibles de porter atteinte au bon fonctionnement et à la sécurité de l'espace de test.

L'utilisateur s'assure en outre que le contenu déposé ne comporte pas de données à caractère personnel y compris des données de santé à caractère personnel.

L'espace de tests ne doit pas être utilisée :

- Pour envoyer des requêtes à partir d'un système en production ;
- En tant qu'outil de tests en charge ou outil de supervision de service ;
- Lorsqu'un incident sur l'espace de tests est identifié et signalé ou qu'une opération de maintenance est en cours.

En outre, L'utilisateur à l'interdiction de :

- Prononcer des propos ou contenus contrevenant aux droits d'autrui ou à caractère diffamatoire, injurieux, obscène, offensant, violent ou incitant à la violence, politique, raciste ou xénophobe et de manière générale tous propos ou contenus contraires à l'objet du Service, aux lois et règlements en vigueur, aux droits des personnes ou aux bonnes mœurs ;
- Supprimer toute mention de droit d'auteur, marque de commerce ou autre mention de propriété de toute partie des Services ;

### 1.5 Disponibilité de l'espace de tests

L'accès à l'espace de tests est disponible 24h/24 et 7j/7.

Les jours ouvrés entre 8h00 et 20h00, la durée maximale d'indisponibilité est de 30 minutes.

En cas d'indisponibilité non programmée, l'ANS s'efforcera de rétablir le service dans les meilleurs délais pendant les jours et heures ouvrés. Il est expressément convenu entre les parties et accepté par les utilisateurs que l'engagement de rétablissement du service constitue une obligation de moyens pour l'ANS.

Lors de la maintenance de l'espace de tests, l'ANS se réserve le droit de procéder à des arrêts de service préprogrammés après en avoir informé les Utilisateurs (message utilisateur).

L'ANS se réserve le droit d'interrompre le service temporairement ou de faire couper l'accès à l'environnement dès lors qu'elle considère que les actions d'un ou plusieurs utilisateurs sont susceptibles de représenter un danger pour l'espace de tests et son environnement ou les autres Utilisateurs.

### 1.6 Responsabilité

L'utilisateur est seul responsable de l'utilisation qui est faite de l'espace de tests.

L'utilisateur doit signaler à l'ANS tout évènement pouvant révéler un incident de sécurité.

L'utilisateur doit en outre informer l'ANS en cas de la découverte d'une vulnérabilité potentielle.

L'ANS ne saurait, en aucun cas, être tenue responsable d'un quelconque dommage causé par l'utilisation de tout ou partie de l'espace de tests.

Tout site tiers notamment accessible par lien hypertexte ou domaine auquel peuvent accéder les utilisateurs via l'espace de tests ne sont pas sous la responsabilité de l'ANS.

En tout état de cause, le contenu publié sur l'espace de tests est mis à disposition de l'utilisateur par l'ANS qui ne saurait être tenue pour responsable des éléments dont elle n'est pas l'auteur.

L'ANS décline par ailleurs toute forme de responsabilité notamment en cas :

- D'utilisation anormale ou d'exploitation illicite de l'espace de tests ;
- D'usage de l'espace de tests non conforme et non prévu aux présentes conditions générales d'utilisation ;
- D'impossibilité d'accéder temporairement à l'espace de tests du fait d'opérations de maintenance technique ou d'interruptions liées à la nature du réseau Internet indépendantes de l'ANS ;
- D'inadéquation de l'espace de tests avec le matériel informatique et/ou les logiciels utilisés par l'Utilisateur dont lui seul a la charge d'apprécier la compatibilité.

Il est expressément convenu par les Parties que l'ANS est soumise à une obligation générale de moyens dans la mise à disposition de l'espace de tests et ses relations avec les Utilisateurs.

L'ANS ne pourrait être tenue pour responsable d'un préjudice dont elle n'est pas directement à l'origine.

En aucun cas la responsabilité de l'ANS ne pourra être recherchée, quel que soit le type d'action intentée, pour un dommage indirect d'aucune sorte, par exemple, et sans que l'énumération ne soit exhaustive, tout préjudice financier ou commercial, perte de bénéfice, trouble commercial, manque à gagner, préjudice d'un tiers, ou action intentée par un tiers contre l'Utilisateur ainsi que leurs conséquences, liées aux présentes conditions générales d'utilisation ou à leur exécution.

L'utilisateur est seul responsable de tout préjudice, direct ou indirect, matériel ou immatériel causé par lui-même à l'ANS ou à des tiers, du fait de son utilisation de l'espace de tests.

### 1.7 Propriété intellectuelle

L'ensemble des éléments constitutifs du Contenu de l'espace de tests est la propriété exclusive de l'ANS. L'utilisateur s'interdit d'adapter, de corriger, de modifier ou de reproduire en tout ou partie de l'espace de tests. Toute représentation totale ou partielle de l'espace de tests ou de ses composantes, par quelque procédé que ce soit, sans l'autorisation expresse et préalable de l'ANS est interdite et constituera une contrefaçon au sens de l'article L. 335-2 du code de la propriété intellectuelle susceptible de poursuite judiciaire.

En outre, sont expressément prohibées :

- L'extraction, par transfert permanent ou temporaire de la totalité ou d'une partie qualitativement ou quantitativement substantielle du contenu de l'espace de tests, par tout moyen et sous toute forme que ce soit, en l'absence de toute autorisation expresse et préalable consentie par l'ANS ;
- La réutilisation, par la mise à disposition du public de la totalité ou d'une partie qualitativement ou quantitativement substantielle de l'espace de tests, quelle qu'en soit la forme, en l'absence de toute autorisation expresse et préalable consentie par l'ANS.

La consultation, l'utilisation et le téléchargement des Contenus n'opèrent aucun transfert de droits de propriété intellectuelle sur ceux-ci. Ils ne sont permis que dans le strict respect des présentes conditions générales d'utilisation.

### 1.8 Force majeure et cause extérieure

L'ANS ne pourra être tenue pour responsable, ou considérée comme ayant failli aux présentes conditions générales d'utilisation pour tout retard ou inexécution, lorsque la cause du retard ou de l'inexécution est liée à un cas de force majeure telle qu'il est défini par la jurisprudence des juridictions françaises y compris notamment en cas d'attaque de pirates informatiques, d'indisponibilité de matériels, fournitures, pièces détachées, équipements personnels ou autres ; d'interruption, de suspension ou de réduction de fourniture d'électricité, ou de toutes interruptions de réseaux de communications électroniques.

### 1.9 Non renonciation

Le fait pour l'ANS de ne pas se prévaloir d'une défaillance ou d'un manquement de l'utilisateur à l'une quelconque de ses obligations légales ne saurait être interprété comme une renonciation à se prévaloir de cette défaillance ou de ce manquement.

### 1.10 VALEUR PROBANTE

L'article 1366 du code civil admet la preuve écrite sous forme électronique au même titre que l'écrit sur support papier.

Afin de prévenir d'éventuelles contestations sur la valeur probante des déclarations et documents dématérialisés transmis via l'espace de tests au regard des exigences fixées par la loi précitée, l'Utilisateur s'engage, en acceptant les présentes Conditions, à ne pas contester leur force probante sur le fondement de leur nature électronique.

### 1.11 Loi applicable

Les présentes conditions générales d'utilisation sont régies par le droit français.